



Équipollence

Participer à la vie de la cité

Un droit, un projet

Pour tous adultes en situation de handicap

8 Juin 2020

Porteur du projet d'Équipollence

L'association [Équipollence](#) recherche son porteur de projet appelé à diriger ce projet une fois ce dernier réalisé.

Le projet d'Équipollence se situe à La Téoule sur le territoire de Revel (Haute-Garonne). Il est mené en partenariat avec l'association [Familles Solidaires](#) (Mulhouse). Son objectif est de proposer à des personnes en situation de handicap, dont les déficiences (physiques, mentales, sensorielles) peuvent être sévères et s'accompagner de troubles du comportement relevant du spectre de l'autisme, de :

- partager un habitat en colocation,
- mettre en commun solidairement une part des aides dont ils disposent,
- bénéficier ainsi d'un accompagnement permanent et adapté à leurs besoins et leurs désirs,
- participer, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs locaux, de bénévoles et de partenaires, à la vie sociale du territoire.

La Téoule est une propriété d'un hectare comportant plusieurs bâtiments permettant d'implanter cet habitat et aussi d'accueillir des activités à caractère social, culturel ou économique afin de constituer un lieu de vie et d'échanges avec les acteurs du territoire. Ce projet s'inscrit dans le cadre de "l'habitat inclusif" tel que le définit la loi Elan.

Mission.

Le porteur du projet d'Équipollence devra se saisir du projet associatif pour en entreprendre la réalisation et le démarrage, avec l'autonomie et l'engagement d'un véritable entrepreneur.

La première tâche consistera à présenter le projet d'Équipollence au dispositif "Place de l'émergence" proposé par France Active. La phase d'acculturation et de préparation de la demande de financement ne sera pas rémunérée. L'acceptation du dossier de financement par France Active conditionnera l'embauche du porteur de projet par l'association.

Recruté par l'association, le porteur du projet sera ensuite appelé à diriger la société coopérative d'intérêt collectif Équipollence qu'il aura contribué à créer. Cette Scic assurera le fonctionnement global de l'ensemble du projet de La Téoule.

Rôle.

Dans un premier temps salarié par l'association, il coordonne les différentes actions concourant à l'implantation concrète du projet jusqu'au démarrage effectif de la colocation. Dans un second temps, il devient mandataire social rémunéré de la Scic et en assume toutes les missions de représentation et de gestion.

Il veillera particulièrement à la qualité de mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée des colocataires et à leur participation à la vie du territoire. Il devra pour cela travailler en étroite collaboration avec le ou la maître-esse de maison qui organisera l'accompagnement des colocataires avec une équipe dédiée de professionnels.

En permanence et à tous niveaux, il veille au respect des valeurs et objectifs portés par l'association et la Scic tant au niveau de la colocation que des interactions avec l'écosystème du territoire.

Premier temps : Planter le projet d'Équipollence à La Téoule.

Le porteur de projet coordonne, en lien avec l'association Équipollence et l'association Familles Solidaires, les différentes tâches contribuant à la concrétisation du projet dont :

- Suivre et accompagner la réalisation du projet immobilier
- Préparer le dispositif d'accompagnement des colocataires en liaison avec le service de soin à la personne (AMFPAD), et le SSIAD de Revel
- Contribuer aux réunions et aux travaux avec le CD 31, la MDPH, l'ARS dans le cadre de l'élaboration du dispositif de financement de l'habitat inclusif et de l'aide aux colocataires ;
- Développer le réseau d'acteurs locaux partenaires et de bénévoles pour l'organiser en un écosystème vivant
- Contribuer à la recherche de financements pouvant faciliter la réalisation du projet
- Constituer et créer la Scic Équipollence
- Établir et gérer les différents conventionnements entre la Scic, les colocataires et les différents partenaires

Second temps : coordonner et gérer l'ensemble du projet

* Parcours de vie et participation des colocataires à la vie de la cité

- Élaborer et rédiger avec les personnes concernées la charte de la vie sociale et partagée
- Élaborer et mettre en place les nécessaires temps d'échange avec les colocataires, éventuellement leurs aidants et leurs accompagnants
- Organiser et animer les temps d'échanges nécessaires à la cohérence et la qualité de l'accompagnement des parcours de vie et de la vie sociale et partagée
- Formaliser l'expression des besoins, des attentes et désirs des colocataires dans la description de leur parcours de vie
- Actualiser et ajuster le projet de vie sociale et partagée selon l'évolution des nécessités, des besoins ou des désirs des colocataires
- Veiller à la qualité de l'accompagnement des colocataires
- Être force de proposition dans le soutien ou le développement de leur autonomie
- Être force de proposition pour le développement de leur vie sociale en s'appuyant sur une dynamique de réseau des acteurs locaux
- Soutenir la convivialité et la solidarité entre colocataires et acteurs de l'écosystème
- Développer le réseau des acteurs locaux, des partenaires, des bénévoles et de l'ensemble de l'écosystème de l'habitat partagé

* Animer la vie sociale et partagée des colocataires

- Organiser les activités collectives en relation étroite avec les équipes d'accompagnement, les partenaires ou les bénévoles
- Vérifier avec le ou la maître(sse) de maison la cohérence des différents plannings pour permettre aux colocataires leur participation à la vie de la cité ainsi qu'aux activités collectives de la vie sociale et partagée
- Participer aux activités intérieures ou extérieures avec les colocataires et leur équipe d'accompagnement
- Proposer, en lien avec tous les intervenants, les améliorations permettant d'accroître le potentiel d'action ou de décision des colocataires
- Animer, soutenir, développer le réseau des bénévoles
- Élaborer et suivre le budget de la vie sociale et partagée
- Rechercher de nouveaux financements pour faciliter et développer le projet de vie sociale et partagée (véhicules, subventions, tarifs adaptés)
- Rédiger les rapports d'activité, coordonner l'élaboration du bilan et du suivi de l'évaluation de la vie sociale et partagée pour permettre la pérennité de son financement

* **Veiller au bon fonctionnement de l'habitat et de l'ensemble du projet**

- Assurer l'intermédiation locative de l'ensemble des ressources locatives de la propriété
- Gérer l'allocation des ressources de la propriété aux différents acteurs demandeurs en cohérence avec le parcours de vie des colocataires et leur projet de vie sociale et collective
- Réguler les conflits ou les difficultés entre les différentes personnes impliquées dans le projet

* **Endosser le mandat de dirigeant de la Scic SAS qui sera créée.**

Profil et compétences recherchées

- Être autonome, tout en sachant travailler en équipe
- Être dynamique, apte à prendre des initiatives et à être force de proposition
- Avoir une connaissance du sujet et de la personne en situation de handicap
- Être entrepreneur, désirer fortement s'approprier le projet d'Équipollence et conduire son implantation à Revel
- Savoir anticiper et avoir le goût de résoudre les problèmes
- Savoir instaurer des relations de confiance avec l'association
- Savoir développer des relations de partenariat avec les acteurs de l'écosystème local
- Incarner et véhiculer au quotidien les valeurs du projet d'Équipollence
- Disposer d'une bonne capacité d'écoute, d'une aptitude à rassurer les personnes (familles, colocataires, intervenants, bénévoles) sur le projet et sur leur place dans celui-ci
- Disposer d'une bonne aptitude à favoriser un climat de solidarité autour des colocataires

Formation

Est essentiellement déterminante la volonté de s'approprier le projet et d'entreprendre sa réalisation. À titre indicatif le niveau de formation dont peut relever le porteur de projet peut être :

- Licence en intervention sociale
- Diplôme en management d'équipe et gestion d'activités des structures de l'économie sociale
- Caferuis, Defa Desjeps ou Dejeps, DECSF,
- ... (liste non limitative)

Le parcours personnel et l'expérience acquise seront tout autant pris en compte :

- Expérience en entreprise
- Approche du handicap

Candidature

Tout candidat devra soumettre **avant le 31 Juillet 2020** son dossier de candidature (lettre de candidature + CV) à l'association Équipollence directement depuis le site d'Équipollence, par courriel à l'adresse candidatures@equipollence.fr ou par courrier postal envoyé à l'adresse :

Association Équipollence
7 Rue Clair Matin
31400 TOULOUSE